



L'AVENIR, ENSEMBLE- AN DAZONT, ASAMBLEZ

PROJET DE TERRITOIRE 2015-2020

Construire ensemble un territoire qui nous ressemble

CONCERTATION PUBLIQUE

DU 15 AVRIL AU 15 MAI 2015



Rapport de présentation

1. Présentation de Lannion-Trégor Communauté :

Après le regroupement de Lannion-Trégor Agglomération et la commune de Perros-Guirec, avec la Communauté de communes de Beg Ar C'hra en 2014, l'année 2015 est marquée par une nouvelle fusion avec la Communauté de communes du Centre Trégor. Ce sont aujourd'hui 38 communes qui se rassemblent, représentant près de 90 000 habitants DGF (80 000 habitants + 10 000 habitants au titre des résidences secondaires, sur la base d'1 habitant par résidence).

Composante spatiale importante du « Grand Trégor » historique, le territoire formé par le regroupement de ces différentes entités, répond à des logiques d'organisation et de fonctionnement qui en font un espace cohérent.

Leur proximité géographique et les similitudes de préoccupations ont naturellement amené ces territoires à travailler ensemble sur un nombre important de sujets et de projets. Leurs habitants, ainsi que leurs entreprises, ont développé des pratiques qui n'ont fait qu'accroître en permanence les échanges entre ces territoires (emplois, commerces, services, loisirs, enseignement...).

La création de cette communauté élargie et la synergie qui en découle permettront d'améliorer l'attractivité du territoire trégorrois, en s'appuyant sur un projet de territoire, équilibré et cohérent, répondant aux enjeux caractéristiques du Trégor.

Lannion-Trégor Communauté gère de nombreuses compétences tout en rappelant que son "cœur de métier" reste le développement économique :

- Le développement économique, numérique (très haut débit) et touristique
- L'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation
- L'aménagement de l'espace communautaire
- Les transports
- L'équilibre social de l'habitat
- La politique de la ville dans la communauté
- La voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- La protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- La gestion des ordures ménagères et le tri sélectif
- L'eau et l'assainissement (collectif et non collectif)
- Les équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire
- Les pôles "Petite Enfance, Enfance-Jeunesse" basés à Plouaret et à Cavan
- L'action sociale en matière d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD du Gavel à Trébeurden)
- Les équipements ferroviaires et aéroportuaire du territoire
- La coopération décentralisée avec Haïti et le Mali

2. Qu'est-ce qu'un projet de territoire :

Un projet de territoire doit être élaboré en plusieurs étapes dans le cadre d'une réflexion collective (élus du territoire de Lannion-Trégor Communauté / membres du Conseil de développement Trégor-Goëlo / population).

Aujourd'hui, il s'agit d'aborder la phase « finale » de son élaboration avec la perspective d'une validation au 30 juin prochain.

Il est important de rappeler que ce projet de territoire constitue une « feuille de route » pour le mandat (2015-2020) et bien au-delà.

Il ne s'agit aucunement d'un document opposable, gravé « dans le marbre » et figé dans le temps. Ce document pourra évoluer en fonction du contexte socio-économique, des contingences financières et des opportunités.

3. Le diagnostic et les principaux enjeux du territoire :

3.1. Le diagnostic :

Un premier travail de diagnostic fondé sur les réflexions menées antérieurement (Projet de territoire 2010-2015 / Fusions / SCoT du Trégor / PLH de la Communauté d'agglomération/ Analyse des besoins sociaux du CIAS / Contrat de partenariat du Pays du Trégor-Goëlo) a permis de recenser les forces, les faiblesses mais aussi les atouts d'avenir pour le territoire.

A ce titre, y figurent :

- Une économie dynamique et en mutation :
 - Une activité technologique et industrielle
 - Un enseignement supérieur et recherche
 - Le tourisme et la destination régionale « Côte de Granit Rose - Baie de Morlaix »
 - L'agriculture
- Un cadre de vie attractif
- Une nécessaire solidarité sociale et territoriale

3.2. Les enjeux :

Les principaux enjeux, traduits en quelques chiffres, portent sur l'économie et l'emploi, l'accessibilité et les déplacements, le logement et les services à la population, la solidarité sociale, la culture, le sport et l'environnement.

3.3. Les défis :

A partir de ces éléments, des défis et des orientations stratégiques ont été ciblés :

- Défi 1 : Transformer nos ressources en richesses
- Défi 2 : Connecter le territoire - accessibilité, mobilité, numérique
- Défi 3 : Vivre solidaires
- Défi 4 : Préserver l'environnement

Ce cadre permet d'identifier les enjeux et les choix d'objectifs, ainsi que des propositions d'actions concrètes qui pourront être engagées à court, moyen ou long terme.

4. La genèse et la méthode préconisée :

4.1. La genèse :

Dans le prolongement d'un premier projet de territoire (2008-2014) élaboré par Lannion-Trégor Agglomération, est apparue la nécessité de reconduire cette démarche. En effet, elle donne un sens au projet politique communautaire (ensemble de perspectives données et partagées permettant d'orienter la politique communautaire) et fournit un cadre fédérateur : outil idoine pour une intercommunalité de projets.

Son élaboration est à resituer dans le contexte de la fusion de Lannion-Trégor Agglomération et Beg Ar C'hra Communauté dès 2012. Un travail de réactualisation a été opéré dans le cadre de la fusion Lannion-Trégor Communauté et de la Communauté de communes du Centre Trégor.

Ce projet de territoire a d'ailleurs été mené prioritairement : il est apparu comme élément fondateur de la nouvelle communauté dans le cadre des nouvelles contractualisations.

De plus, cette nouvelle démarche de projet de territoire revêt une ambition plus forte. Il s'agit d'une véritable **« feuille de route stratégique et opérationnelle »** pour la Communauté d'Agglomération avec :

- un projet plus élaboré dans une logique de développement à moyen et long terme plus marquée,
- une ambition territoriale large pouvant dépasser le cadre des compétences exercées,
- un compromis entre le stratégique et l'opérationnel.

Les principales réunions dans le cadre de l'élaboration de ce Projet de Territoire :

Bureau LTC et Conseil communautaire du Centre Trégor	Lundi 2 juin 2014 A Cavan - Maison du développement
Comité de pilotage (Maires des 38 communes et Membres BE non maires)	Mercredi 4 juin 2014, à 15h00 A Lannion- Siège de l'Agglomération
Comité de pilotage	Mercredi 18 juin 2014, à 17h00 A Cavan - Salle des fêtes
Comité de pilotage	Mardi 9 septembre 2014, à 17h A Cavan - Salle des fêtes
Ateliers participatifs	Samedi 13 septembre, à 8h45 A Pleumeur-Bodou - Pôle PHOENIX
Comité de pilotage	Mercredi 22 octobre 2014, à 17h00 A Pleumeur-Bodou - Pôle PHOENIX
Comité de pilotage	Mercredi 19 novembre 2014, à 17h30 A Plouaret - Salle des fêtes
Séance plénière	Mardi 16 décembre 2014, à 17h00 A Pleumeur-Bodou - Pôle PHOENIX
Ateliers participatifs	Samedi 14 février 2015, à 9h00 A Pleumeur-Bodou - Pôle PHOENIX
Comité de Pilotage	Jeudi 9 avril 2015 à 17h30 A Pleumeur-Bodou - Pôle PHOENIX

4.2. La méthode :

- Un Comité de pilotage composé des membres du Bureau Exécutif et de l'ensemble des Maires est sollicité tout en l'élargissant aux membres référents du Conseil de développement.

- Des ateliers participatifs composés des membres du Conseil Communautaire, de Conseillers Municipaux membres des commissions thématiques de Lannion-Trégor Communauté et de représentants du Conseil de Développement
- Une concertation publique :
 - pour associer la population via le monde associatif et le Conseil de développement
 - afin d'organiser cette concertation par la mise à disposition, au public, des dossiers en cours et documents de travail via le site internet de Lannion-Trégor Communauté, les mairies, les maisons du développement de Cavan et Plouaret, la Maison du Tourisme de Plestin-les-Grèves et au siège de Lannion-Trégor Communauté.

5. Le contexte :

Pour financer ses projets, la communauté d'agglomération sollicite des subventions dans le cadre de contrats signés avec des partenaires financiers aux différentes échelles territoriales, dont la période 2014-2020 coïncide avec celle du présent projet de territoire : Fonds européens (FEDER, FEADER, FEAMP), Contrat de Plan Etat/ Région (CPER), Contrat de Partenariat entre la Région et le Pays du Trégor Goëlo, qui permet aussi de mobiliser les volets territoriaux des fonds FEDER, FEADER (LEADER) et FEAMP, Contrat Départemental de Territoire avec le Conseil départemental des Côtes d'Armor. Les modalités de l'ensemble de ces politiques contractuelles seront définies au cours de l'année 2015.

- Les documents cadres à produire :
 - Le pacte financier et fiscal
 - Le schéma de mutualisation
 - Les nouveaux statuts communautaires (évolution des compétences...)
 - Le programme pluriannuel d'investissement
- Les plans opérationnels :

Le projet de territoire est un schéma d'orientation des interventions et politiques de la communauté d'agglomération. Il sera complété de plans opérationnels qui, au cours de l'année 2015, seront élaborés, actualisés à l'échelle du nouveau territoire de Lannion-Trégor Communauté et mis en cohérence. Il s'agit entre autres :

- du Plan Climat-Energie Territorial (PCET)
- du Plan de déplacements
- du Plan Local de l'Habitat (PLH)
- du Contrat de Ville
- du bilan de l'Observatoire social produit par le CIAS
- du Plan de lutte contre les algues vertes
- des SAGE

Ces différents plans stratégiques constitueront les prolongements opérationnels du Projet de territoire.

6. La suite avant validation :

Un calendrier de travail « soutenu » avec un temps fort que seront les « Assises territoriales » pour aboutir à l'adoption du projet de territoire le 30 juin prochain.

- **Comité de pilotage du 9 avril 2015 à 17h30:**
La tâche de ce comité a été de mettre au point le document « Projet de territoire », document soumis à concertation publique.
- **Appel à contributions du public avec un point presse le 13 avril 2015 :**
Dans cette perspective :
 - Présentation de la synthèse du Projet de territoire
 - Modalités de concertation publique
 - ✓ Mise en ligne du document
 - ✓ Mise à disposition du document dans les 38 communes, au siège de Lannion-Trégor Communauté, dans les Maisons du développement de Plouaret et de Cavan et à la Maison du Tourisme de Plestin-les-Grèves
- **Concertation publique du 15 avril au 15 mai 2015**
 - Modalités de concertation publique :
 - ✓ Documents
 - Le rapport de présentation
 - La plaquette « Un territoire vivant et solidaire »
 - Le Projet de Territoire (version du 9 avril 2015)
 - Le Registre de recueil d'observations et de contributions
 - ✓ Lieux
 - Les 38 Mairies du territoire
 - Le siège de LTC (rue Monge à Lannion), les deux Maisons du développement à Plouaret et à Cavan, la Maison du Tourisme à Plestin-les-Grèves
 - Mise en ligne sur le site Internet de LTC
 - ✓ Les dates
 - Du 15 avril 2015 au 15 mai 2015, selon les horaires habituels d'ouverture des Mairies et des établissements.
 - ✓ Les permanences
Organisées par les membres du Conseil de Développement sur 4 sites :
 - Siège rue Monge à Lannion :
 - Mercredi 22 avril de 9 h à 12 h
 - Jeudi 7 mai de 9 h à 12 h
 - Maison du Développement à Plouaret :
 - Vendredi 24 avril de 9 h à 12 h
 - Mercredi 6 mai de 14h à 17 h
 - Maison du Développement à Cavan :
 - Jeudi 30 avril de 9 h à 12 h
 - Lundi 4 mai de 14 h à 17 h
 - Maison du Tourisme à Plestin-les-Grèves :
 - Jeudi 23 avril de 9 h à 12 h
 - Mercredi 6 mai de 9 h à 12 h
- **Analyse et synthèse des contributions du 19 mai au 22 mai 2015 :**
préparation des assises territoriales

Ces tâches seront menées par Côtes d'Armor Développement et le Conseil de développement.

DATE	HORAIRE	OBJET
Rencontres LTC / membres du Conseil de développement		
Mardi 19 mai 2015	de 9h00 à 12h00	« dépouillement » des contributions
Mercredi 20 mai 2015	de 9h00 à 12h00	Défi 1 : Transformer nos ressources en richesses
Mercredi 20 mai 2015	de 14h00 à 17h00	Défi 2 : Connecter le territoire - accessibilité, mobilité, numérique
Jeudi 21 mai 2015	de 9h00 à 12h00	Défi 3 : Vivre solidaires
Jeudi 21 mai 2015	de 14h00 à 17h00	Défi 4 : Préserver l'environnement
Vendredi 22 mai 2015	de 9h00 à 12h00	Synthèses - Bilan de la concertation publique - Synthèse des contributions - Préparation des Assises Territoriales prévues du 2 au 6 juin 2015
Lundi 1 ^{er} juin 2015	de 14h00 à 17h00	Mise au point des rapports présentés par les membres du Conseil de Développement

- ASSISES TERRITORIALES

DATE	OBJET	INVITES
4 soirées ateliers du 2 au 5 juin 2015		
Mardi 2 juin 2015 à 17h30	Défi 2 Connecter le territoire - accessibilité, mobilité, numérique	<ul style="list-style-type: none"> . Les Conseillers communautaires . Les Maires non conseillers communautaires . Les Conseillers municipaux participant aux commissions de travail communautaires . Les Membres du Conseil de développement . Les principaux contributeurs « extérieurs » à la concertation publique sélectionnés par le Conseil de Développement
Mercredi 3 juin 2015 à 17h30	Défi 4 Préserver l'environnement	
Jeudi 4 juin 2015 à 17h30	Défi 3 Vivre solidaires	
Vendredi 5 juin 2015 à 17h30	Défi 1 Transformer nos ressources en richesses	
Samedi 6 juin 2015 de 9h00 à 16h00	Synthèse des 4 ateliers Débat	
Validation du Projet de Territoire		
Mardi 30 juin 2015 à 18h00	Conseil Communautaire de LTC pour approbation du Projet de Territoire	Les Conseillers Communautaires de LTC